ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

oeuvres universitaires

Question écrite n° 113287

Texte de la question

M. Claude Gaillard appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les élections des représentants étudiants aux conseils d'administration des centres régionaux des oeuvres universitaires et scolaires. Ces élections constituent un moment fort pour la démocratie étudiante car elles permettent, tous les deux ans, de déterminer la représentativité des organisations étudiantes sur le plan national et local. Toutefois, les dernières élections, qui se sont déroulées en mars 2006, ont connu des incidents qui n'auraient pas fait l'objet de poursuites contre les responsables de ces actes. Une partie de ces scrutins ont été annulés provoquant ainsi l'ouverture d'un nouveau processus électoral. Aussi il le remercie de bien vouloir indiquer les mesures envisagées afin d'assurer la sincérité de ce nouveau scrutin et connaître les moyens entrepris pour favoriser la participation des étudiants utilisateurs du CROUS, aussi bien pour le logement ou la restauration que les activités culturelles.

Données clés

Auteur : M. Claude Gaillard
Circonscription : Meurthe-et-Moselle (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 113287
Rubrique : Enseignement supérieur
Ministère interrogé : éducation nationale
Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 19 décembre 2006, page 13130